

TMJ.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°90-201 du 27 Août 1990

portant nomination de Monsieur
Georges N'Kouéi TIMANTY en qualité
d'Ambassadeur Extraordinaire et
Plénipotentiaire de la République
du Bénin auprès de la République
du Ghana.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,

- VU l'Ordonnance N° 90-001 du 1er Mars 1990 portant abrogation de l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 promulguant la Loi Fondamentale du 26 Août 1977 de la République Populaire du Bénin ;
- VU l'Ordonnance N° 90-003 du 1er Mars 1990 portant nouvelle dénomination de l'Etat ;
- VU le Décret N° 90-43 du 1er Mars 1990 portant nomination du PREMIER MINISTRE ;
- VU le Décret N° 90-53 du 14 Mars 1990 portant composition du Gouvernement de Transition ;
- VU le Décret N° 90-185 du 20 Août 1990 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- VU le Décret N° 149/PC/MFAEF/MAE/MFPTAS du 20 Avril 1965 portant règlement sur la rémunération, les indemnités et les avantages matériels alloués aux Agents du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération et les textes modificatifs subséquents ;
- VU le Décret N° 90-12/PM du 19 Août 1990 chargeant Monsieur Jean Florentin V. FELIHO, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale de l'intérim du Premier Ministre, Ministre de la Défense Nationale pour compter du 19 Août 1990 ;
- SUR proposition du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 22 Août 1990,

DECRETE :

Article 1er.- Monsieur Georges N'Kouéi TIMANTY est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Bénin auprès de la République du Ghana avec résidence à ACCRA.

.../...

Pour le Premier Ministre, Chef du Gouvernement absent, le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale, chargé de l'intérim,



Jean Florentin FELIHO.-

Pour le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération absent, le Ministre de l'Information et des Communications, chargé de l'intérim,



Toussaint TCHITCHI.-

Pour le Ministre des Finances absent, le Ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Entreprises Publiques, chargé de l'intérim,



Fatou ADEKOUNTE.-

Ampliations : PR 4 PM 4 HCR 4 SGC 4 CPC-PFC 4 MAEC-MF 8 Autres Ministères 14 Départements 6 DB-DCF-DTCP-DSDV-DI 5 DEP-DLC-INSAE 3 BCP 1
BN-DAN 2 Intéressés 15 JORB 1.